

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



## ◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du jeudi 9 mars 2023

### Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier
- Monsieur Luc LADIRE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier
- Monsieur Christophe LEVY, Chef service accès aux droits et solidarité.
- 18 habitants.

### ORDRE DU JOUR :

1. Actions de la ville en faveur des personnes en situation de handicap.
2. Organisation de la fête du quartier
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



## SOLIDARITÉ

### Actions de la ville en faveur des personnes en situation de handicap

Suite aux demandes des habitants lors de la précédente séance du conseil de quartier, Monsieur LEVY, chef de service accès aux droits et solidarité est présent parmi nous afin de présenter les actions de la ville sur la question du handicap.

À Vitry, la situation des personnes en situation de handicap est une préoccupation majeure de municipalité et mobilise l'ensemble des services municipaux. Certaines dates symbolisent cet engagement fort, inscrit depuis de nombreuses années.

- En 1989, Le Maire désigne un adjoint au Maire, en charge du handicap qui favorise le travail avec les associations de personnes handicapées.
- En 2000, Vote par le Conseil Municipal de la déclaration des droits des personnes handicapées. Cette volonté politique est un engagement majeur pour que tous les services de la ville, toutes les activités proposées et tous les équipements soient accessibles à l'ensemble des Vitriots.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - [viuedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viuedequartier@mairie-vitry94.fr) - Référent du quartier Housseem DJABALI

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



- En 2007, un secteur handicap est créé au sein du Service Accès aux Droits et Solidarité. Le plan de formation du personnel communal permet à cette date d'accéder à la formation à la langue des signes.

Au quotidien, la Ville Vitry-Sur-Seine accueille et accompagne les vitriot.e.s dans le cadre de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, en proposant un accueil dédié au sein du secteur handicap du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En 2021 environ 1152 Vitriot.e.s ont été accueilli.e.s, ainsi que leurs aidants afin de les informer et/ou de les aider dans leurs démarches. Plus d'un-e Vitriot-e sur 2 accueilli-e par le secteur handicap vient pour une aide liée aux démarches de la maison départementale des personnes handicapées (MPDH).

En termes d'évènements de sensibilisation au handicap, le secteur handicap co-organise avec le conseil de quartier du centre-ville, le Festicapaix, cette fête qui a eu lieu le 18 septembre 2022. Cette année 43 stands en forme de village associatif et des animations tout l'après-midi ont permis de sensibiliser le grand public à cette question. Le secteur Handicap du CCAS est régulièrement sollicité également pour animer des actions de sensibilisation à l'occasion d'évènements comme la Fête des Lilas, les Jeux du Val-de-Marne, Vitry Lanta...

La ville de Vitry-Sur-Seine a été l'une des cinq villes lauréates des trophées nationaux en 2019 remis par l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés. Le prix a récompensé la qualité des initiatives municipales en faveur de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap.

La présentation réalisée lors du conseil de quartier est jointe à ce compte-rendu.

Suite à cette présentation des échanges ont eu lieu entre les membres présents et Monsieur LEVY :

 Plusieurs habitants réclament la mise en place des feux sonores et des bandes podotactiles et plus de places de stationnement pour les personnes en situation de handicap dans le quartier, et s'interrogent sur la détermination du nombre.

 Des habitants souhaitent plus de visibilité pour accéder aux informations sur les aides qui existent pour les personnes en situation de handicap sur le site de la ville.

 M. LEVY répond qu'un guide pratique du handicap est disponible sur le site de la ville et sera mis à jour cette année, cependant ils travaillent également avec le service communication de la ville afin de mettre davantage l'accent sur l'accès aux informations sur le handicap.

 M. LEVY invite les habitants présents à contacter le CCAS, notamment le secteur handicap, pour plus d'informations sur les aides qui existent aux personnes en situation de handicap.

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

**CCAS - Secteur Handicap**

2 Av Youri-Gagarine, Zone Jaune au RDC, 94400 Vitry-Sur-Seine.

01 46 82 80 00 / [accueil\\_ccas@mairie-vitry94.fr](mailto:accueil_ccas@mairie-vitry94.fr)

01 46 82 80 08 / [handicap@mairie-vitry94.fr](mailto:handicap@mairie-vitry94.fr)

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - [viuedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viuedequartier@mairie-vitry94.fr) - Réfèrent du quartier Housseem DJABALI

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



 Plusieurs habitants souhaiteraient avoir plus d'informations sur les aides disponibles pour les enfants en situation de handicap dans les écoles. Ils proposent également que les personnels de l'éducation soient informés de ces aides afin qu'ils puissent prendre leur parti et informer les parents ignorants.

 Les élus référents précisent que les enseignants ne peuvent pas faire ce travail d'information et c'est aux parents de se diriger vers le CCAS – secteur handicap pour plus d'informations.

 Une habitant propose de mettre en place des bus spéciaux pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, et ouvrirait des itinéraires spécifiques tels que les écoles pour faciliter le déplacement de ces personnes en situation de handicap.

 Les élus référents soulignent qu'un courrier a été adressé à la RATP à la demande des habitants afin d'augmenter la fréquence et de réduire la vitesse et d'adapter le bus 132 aux personnes en situation de handicap.

 M. LEVY précise que dans une démarche d'aller vers, des permanences de CCAS et secteur handicap auront lieu prochainement dans la Maison des Vitry'Haut et les autres mairies relais. Il invite les habitants à participer aux événements de sensibilisation au handicap tel que : le Festicapaix, la fête de Lilas.

 Les élus référents Mr LADIRE et Mr BEN-MOHAMED remercient Mr LEVY pour cette présentation.

## Organisation de la fête du quartier

Une fête de quartier a été organisée par les habitants de l'amicale du collectif de Moulin Vert et l'association jeunes sport et loisirs du Moulins Verts (AJSL) en partenariat avec le bailleur SAIMV au début d'été dernier. Les élus proposent aux membres présents de présenter leurs idées pour l'organisation de la fête de cette année, rappelant que l'objectif principal de la fête est d'être conviviale et de refléter l'image du quartier.

Suite aux échanges avec les élus référents, les habitants proposent d'organiser la fête de quartier cette année sur deux jours, le 27 et 28 mai 2023. Ces habitants souhaiteraient de prévoir une brocante le premier jour Rue des jardins et le lendemain une grande fête de quartier sur la réserve foncière SAIMV (Rue Camille Juglar), avec des jeux de société, jeux d'eau, chasses au trésor et projection de film et d'autres animations proposées par les membres de l'association jeunes sports et loisirs du Moulins Verts (AJSL).

La première réunion préparatoire de la fête du quartier aura lieu le jeudi 30 mars à 19h dans la salle du centre de quartier la Chapelle.

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



## DIVERS

 Des habitants demandent un accès au numérique (des ordinateurs en libre-service) dans la Maison des Vitry'Haut.

 Les élus référents répondent que l'accès au numérique dans les centres sociaux est à l'étude.

 Une habitante signale que sur le trottoir à l'intersection de la Rue Julian Grimau et de la Rue Verte, un poteau en béton et une poubelle gênent la circulation des piétons, notamment ceux en fauteuil roulant.

 Une habitante souligne que Le Vitry Mensuel n'a pas été reçu par les habitants de l'Allée Pierre Fresnay.

 Un habitant indique qu'à la sortie du Chantier Chérioux ce matin, la route était bloquée par des poids lourds, provoquant même l'interruption de la circulation normale des bus pendant plusieurs minutes.

 Les élus référents répondent que des discussions sont en cours avec la région concernant cette sortie de chantier Chérioux. La ville a demandé à ce que soit nouée cette sortie constituant un danger pour les riverains.

 Les élus référents invitent les habitants à participer à la semaine de propreté organisée par la ville qui aura lieu du 11 avril au 16 avril.



## ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

 Devant le café Nemrod à la Rue Julian Grimau il y a des bacs à fleurs au milieu du trottoir avec un feu tricolore à côté. Difficultés pour circuler en poussette ou en fauteuil roulant. Les habitants souhaitent aussi si possible que la voirie remette le trottoir à niveau et enlève le lampadaire sur le trottoir d'en face, car il n'y a pas de places. De plus, une demande de sens unique est demandée ou un élargissement de la chaussée (chaussée trop étroite).

 Une étude a bien été effectuée, cette rue est en effet une rue qui dessert plusieurs quartiers. Son passage à sens unique engendrerait trop d'impacts contraignants dans la circulation des quartiers. Concernant les lampadaires, ils ne sont pas déplacés pour des raisons de coûts et parce que les candélabres sont implantés à des équidistances, donc le déplacement de l'un entraîne le déplacement des autres. Les bacs à fleurs ne sont pas sur le domaine public.

 Un stationnement « dépose minute » au Rue Gérard Philippe devant la poste et la crèche est demandé afin que les habitants puissent déposer les enfants à l'école ou à la crèche.

 Ce n'est pas envisagé car ça ne répondrait pas aux nombreux besoins en stationnement sur une même tranche

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



horaire.

 Un feu tricolore est souhaité à l'intersection Rue Gérard Philippe et Rue Eugène Derrien et Rue du Petit Pouce pour réduire la vitesse des automobilistes.

 Ce n'est pas envisagé sur ce lieu qui ne nécessite pas un feu. Les feux tendent à ralentir la circulation.

 Une demande de signalisation à 30 km/h et déplacement du passage piéton à l'intersection de la Rue Antoine Mimerel et la Rue Cendrillon car les enfants traversent à ce niveau. Devant la pharmacie, installer un coussin berlinois.

 L'enjeu de vitesse paraît limité à cet endroit pour y poser un ralentisseur. Le déplacement passage piéton trop près de la sortie du parking serait dangereux.

 Mettre des potelets pour éviter le stationnement gênant à la Rue des contes de fées.

 Les potelets risqueraient de gêner lors des descentes de véhicules. Une clarification de la réglementation dans cette rue concernant le stationnement est en cours. Toute cette rue va être réétudiée en raison de difficultés de stationnement.

 Enlever le sens interdit au Rue du Moulin Vert car tout le monde le prend. Mettre à la place un ralentisseur avec une interdiction de stationnement.

 Une enquête a été ouverte pour vérifier si ce sens interdit est emprunté. Selon les révisions, il n'y a pas de problème de vitesse sur cette rue ainsi, il n'est pas envisageable de mettre un ralentisseur.

 Demande d'un coussin berlinois et un passage clouté près du virage à l'intersection de la Rue de France et Rue Camille Risch car la circulation est dangereuse. Un miroir serait souhaitable pour une meilleure visibilité.

 Des comptages de vitesse ont été commandés pour vérifier ce lieu. Pour le miroir, les services de la voirie n'en posent pas car cela génère d'importants frais d'entretien, et de lourds risques légaux en cas de défaillances.

 Demande de prolongement de la Rue des Pépinières pour arriver sur la Rue Camille Risch et éviter de faire le tour par la N7.

 La rue des pépinières est une voie de desserte qui n'a pas cette fonction de transit. Risque de gêne importante pour les riverains actuels en cas d'ouverture de cette voie.

 Le carrefour de Rue Julian Grimau et Rue Paul Armangot, les vélos venant de la Rue Paul Armangot (longeant le Parc des Lilas) à contresens, débouchent sur le carrefour sans protection de feux tricolores comme en face ou sur la Rue Julian Grimau. Peut-on installer à leur intention un panneau « céder le passage vélos » sur la Rue Paul Armangot et un panneau de « danger de débouché de cyclistes » sur les autres entrées du carrefour ?

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - [viudequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viudequartier@mairie-vitry94.fr) - Référent du quartier Housseem DJABALI

# Moulin-Vert Conseil de Quartier



 Ce carrefour est symptomatique des difficultés liées à la mise en place des double sens cyclables, dispositifs désormais obligatoires et qui se sont étendus depuis la pandémie. Un travail de prévention est en cours d'élaboration notamment dans le mensuel de la ville. Par ailleurs, il est certain qu'en l'absence de mise à jour obligatoire de la maîtrise du code de la route engendre cette méconnaissance. En particulier dans des zones urbaines, les automobilistes doivent s'habituer à circuler lentement, alors que des cyclistes peuvent déboucher y compris des sens uniques. Un panneau est bien présent à l'entrée de la rue Paul Armangot sur ce carrefour.

 Les habitants signalent que les voitures roulent très vite dans la Rue des contes de fées et contrairement à la Rue du Petit Poucet où des chicanes ont été installées, ce tronçon non contraint permet de fortes accélérations. Et le stationnement non autorisé sur le trottoir ne permet pas une circulation sereine des piétons.

 Cette rue va être réétudiée sous l'angle du stationnement mais évidemment aussi de la vitesse.

 Des travaux de raccordement au chauffage urbain sont en cours sur la Rue Frédéric Mistral et en partie aussi sur Thiais. Ces travaux se poursuivent tard le soir et provoquent des nuisances sonores pour les riverains.

 Un arrêté a été adopté avec toutes les prescriptions.

**Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.**